Préfecture de Mayotte

enquête publique, préalable à la déclaration d'utilité publique et à la cessibilité des parcelles en vue de la réalisation d'une centrale énergétique, d'une déchetterie et d'une station de traitement des eaux uséees dans la zone des Badamiers

Annonce n°	1618
Type	Enquête publique
Parution web	28/08/2025
Parution print	28/08/2025 · Le Journal de Mayotte (ggg)

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Préfet de Mayotte informe de l'ouverture de l'enquête publique, préalable à la déclaration d'utilité publique et à la cessibilité des parcelles en vue de la réalisation d'une centrale énergétique, d'une déchetterie et d'une station de traitement des eaux uséees dans la zone des Badamiers, sur la commune de Dzaoudzi-Labattoir, qui se réroulera :

du lundi 25 août jusqu'au vendredi 26 septembre 2025 inclus
à la Mairie de Dzaoudzi-Labattoir

Le dossier de l'enquête publique sera consultable à la **mairie de Dzaoudzi-Labattoir** - Rue de l'Hôtel de Ville - 97610 Dzaoudzi-Labattoir, aux heures habituelles d'ouverture de la mairie (**Du Lundi au Jeudi :** de 07h30 à 12h de 13h à 16h et l**e Vendredi :** de 07h00 à 12h).

Le public pourra également exprimer ses observations et propositions sur le registre d'enquête mis à disposition et/ou se présenter aux permanences qui se tiendront au sein de la mairie de Dzaoudzi-Labattoir, aux dates et heures suivantes :

- Le mercredi 27 août de 8h30 à 11h30
- Mercredi 3 septembre de 8h30 à 11h30
- Mercredi 10 septembre de 8h30 à 11h30
- Mercredi 24 septembre de 8h30 à 11h30

Le dossier d'enquête pourra également être consulté sur le site internet de la Préfecure à l'adresse suivante :

https://www.mayotte.gouv.fr/Publications/Avis-publics-et-enquetes-publiques/2025/Enquete-publique-Centrale-energetique-dechetterie-et-station-de-traitement-des-eaux-usees

Les observations et propositions pourront être transmises par voie électronique (courriel : pref976-enquete-publique@mayotte.gouv.fr) ou par courrier adressé à la mairie de Dzaoudzi-Labattoir à l'attention de Monsieur le Maire, et portant à minima la mention « *Enquête publique conjointe – Centrale énergétique, déchetterie, station de traitement des eaux usées ».*

Le Préfet
délégué du Gouvernement

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.